

est entrée en vigueur, elle s'appliquait à l'ensemble du Canada; et pourtant, il se rend à Fredericton et il a l'audace de dire que lorsque son gouvernement est arrivé au pouvoir, les Canadiens de six provinces sur dix seulement étaient visés par les dispositions de cette loi.

L'hon. M. Browne: Quel est ce texte que cite l'honorable député?

L'hon. M. Pickersgill: Je cite un communiqué du cabinet du premier ministre, dont j'ai donné le titre au complet, si l'honorable député s'était donné la peine d'écouter. Il s'agit de notes en vue d'un discours que le premier ministre devait prononcer à Fredericton, et je ne vais pas répéter ce titre au complet.

M. Pallett: Rien ne prouve que ce discours a été prononcé sous cette forme-là?

L'hon. M. Pickersgill: Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que ce document a été remis aux journaux par le cabinet du premier ministre. Je sais que c'est une chose que le premier ministre estimait tout à fait appropriée à ce moment-là. Sinon, il n'aurait pas inséré ce détail dans les notes et remis ces dernières aux journaux. Quand on lit l'alinéa suivant, on se rend compte qu'il parlait d'assurance-chômage.

Nous avons dit qu'il faudrait étendre son application. Par suite des dispositions que nous avons prises, on peut obtenir ses prestations durant 52 semaines maintenant au lieu de 36.

Il est manifeste que le très honorable député parle de l'assurance-chômage. Ce fait est un exemple de l'irréflexion dont le gouvernement fait preuve à l'égard des affaires publiques et qui a caractérisé presque tous ses gestes. C'est cela qui lui fait dire:

C'est la première fois que l'assurance-chômage s'applique aux pêcheurs et autres travailleurs saisonniers.

Comme il s'agit d'une publication du parti, personne en cette enceinte n'en accepte la paternité; mais je dois me contenter d'appliquer à cette déclaration les paroles mêmes du ministre des Finances: «C'est un mensonge flagrant.» Je veux que vous compreniez, monsieur le président, que je n'emploie pas un tel langage. J'utilise tout simplement le langage du distingué ministre des Finances, ou serait-il le véritable premier ministre? Nous ne le savons pas. Nous ne le savons plus depuis le voyage à Québec. Ce que nous savons, c'est que ce député est un des principaux membres du gouvernement qui publie cette propagande mensongère, à dessein ou par ignorance, libre à lui de choisir l'expression qu'il veut...

[L'hon. M. Pickersgill.]

L'hon. M. Martin: Et distribuée par tous les députés conservateurs qui siègent en cette enceinte.

L'hon. M. Pickersgill: Cette documentation est distribuée, en grande partie aux frais du public sans doute, à des milliers de gens dans tout le pays afin d'inuire les Canadiens en erreur. Ce document est renversant. On a peine à croire qu'un premier ministre puisse se montrer si négligent dans ses déclarations publiques et si indifférent dans ses propos qu'il puisse dire que la loi ne s'appliquait qu'à six provinces jusqu'à ce que le gouvernement actuel arrive au pouvoir. C'est incompréhensible, monsieur le président. Je ne parviens pas à comprendre à quoi ils pensaient en parlant ainsi.

M. Horner (Jasper-Edson): A l'assistance-chômage évidemment.

L'hon. M. Pickersgill: Je suis sûr que le premier ministre ne savait pas à quoi s'en tenir, car il n'aurait pas répandu ce texte lorsqu'il lui a été présenté par ceux qui rédigent ses discours. Donnez à cela l'interprétation la plus charitable de votre choix. Si je continuais, je trouverais bien d'autres choses. Je ne relèverai pas de passages du document «Les faits sont là» que mon honorable ami de Leeds a signalé, car il se rapporte à une autre loi et je me propose de parler de la loi à l'étude.

Faut-il s'étonner qu'on ne fasse rien au sujet de la loi lorsque le premier ministre fait preuve d'autant d'ignorance? Faut-il s'étonner qu'ils aient continué à faire les autres en disant qu'il n'était pas nécessaire de prendre des mesures? Après avoir vu la caisse s'épuiser graduellement pendant cinq ans, ils n'ont pas plus de remède à offrir qu'auparavant. Ils se sont déchargés du problème sur une commission...

M. Henderson: Le député me permettrait-il de lui poser une question?

L'hon. M. Pickersgill: ...et je partage entièrement les vues du député d'Essex-Est concernant la commission. Monsieur le président, il semble y avoir de l'agitation à la Chambre. J'espère qu'elle disparaîtra comme elle est survenue, c'est-à-dire comme un volcan, car elle a été à peu près aussi profitable qu'un volcan pour le public en général.

Une voix: A peu près aussi utile à vos commettants que vous l'êtes vous-même.

L'hon. M. Pickersgill: Comme je le disais avant d'être interrompu, un gouvernement qui est aussi peu au courant des événements...

M. Pallett: Vous avez déjà dit cela bien des fois.